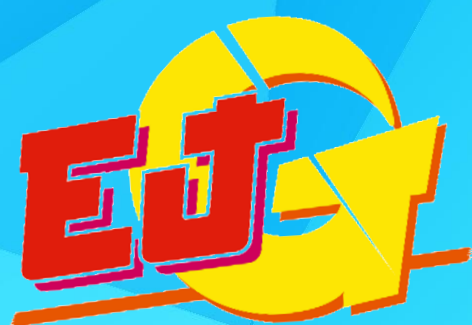




ESPACE JEUNES

GUILERS



Projet Pédagogique
2025-2026

Introduction

L'Espace Jeunes est un outil mis en place par la commune de Guilers pour travailler avec les adolescents de 12 à 17 ans sur leurs temps de loisirs. Nous accueillons également les « presk'ados » de 10-12 ans de manière spécifique et ponctuelle.

L'équipe d'animation jeunesse (2 animateurs et 1 directeur) intervient principalement dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement « Espace Jeunes ». Les animateurs interviennent sur d'autres structures et accueils de loisirs (les ALSH périscolaires, les collèges du territoire, le Centre Social...).

Ils sont identifiés par une grande partie de la jeunesse du territoire.

Un accueil est ouvert au local au sein de l'espace Jean Mobian, des activités et des sorties sont également proposées. Les objectifs pédagogiques sont une déclinaison des intentions de la charte éducative de la commune.

Le territoire

Guilers est une ville d'environ 8 318 habitants. Localisée à proximité de Brest, elle fait partie de Brest Métropole. La commune compte une crèche, un centre de loisirs, trois écoles primaires (deux publiques et une privée), deux collèges (un public et un privé), un centre social, une école de musique et de deux EHPAD. Guilers bénéficie également d'un fort maillage associatif culturel et sportif.

La commune est signataire de la CTG (Convention Territoriale Globale) avec les autres communes de Brest Métropole. Cette convention de 5 ans vise notamment à :

- S'accorder sur un projet social de territoire adapté aux besoins des habitants, sur la base d'un diagnostic partagé.
- Définir des orientations et des objectifs partagés dans le cadre d'un plan d'action.

C'est dans cette dynamique et ce contexte que les animateurs de l'espace jeunes évoluent au service de la jeunesse et de ses familles.

Rappel de la charte éducatives

Les objectifs :

LA CO-EDUCATION

LA CITOYENNETÉ

LE LOISIRS POUR TOUS

Les moyens :

La municipalité souhaite :

- Créer du lien.

- Connaître les attentes des enfants et des jeunes en matière de loisirs.
- Être un acteur essentiel dans la réflexion, la coordination et l'animation des projets à destination des enfants et des jeunes, en partenariat avec le tissu associatif et les partenaires institutionnels.
- Accompagner les jeunes dans une démarche de projets. Participer au financement de projets collectifs à destination des enfants et des jeunes.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques sont une déclinaison des intentions de la charte éducative de la commune. Ceux-ci sont partagés à l'échelle du territoire, l'espace jeunes s'inscrit dans cette démarche.

Favoriser la co-éducation

- Proposer des activités avec les différents partenaires (autres services municipaux, associations)
- Agir en tant que co-éducateur

Développer la citoyenneté

- Comprendre et appliquer le fonctionnement de l'Espace Jeunes.
- Être capable de participer à l'élaboration d'une action collective.
- Être capable de vivre en collectivité en respectant les autres et d'adopter un comportement approprié en fonction des différents contextes
- Développer le sens de l'engagement citoyen

Favoriser l'autonomie

- Être capable d'organiser ses loisirs
- Savoir faire des choix
- S'approprier la méthodologie et démarche de projet

Favoriser le loisir pour tous

- Pouvoir s'initier à des pratiques multiples
- Pouvoir développer des pratiques choisies
- Proposer une offre de loisir différente en fonction de l'âge
- Garantir l'accessibilité financière de l'espace jeunes pour tous.

Favoriser la rencontre et le développement des émotions

- Être capable d'accepter la différence (sexuée, culturelle, handicaps, générationnelle...)
- Identifier les points communs que l'on a avec autrui

Objectifs opérationnels

Favoriser la co-éducation

→ Proposer des activités avec les différents partenaires

Dans une démarche de coéducation, l'Espace Jeunes s'attache à construire des projets en collaboration avec différents partenaires du territoire : services municipaux, associations locales, établissements scolaires. Un partenariat particulier existe avec le centre social Agora, du fait de la proximité, plusieurs activités, évènements, sorties en commun dans l'année sont proposées. Ces partenariats permettent d'offrir aux adolescents des expériences complémentaires à celles vécues avec les animateurs de l'Espace Jeunes.

Les différentes activités proposées en co-éducation, qu'il s'agisse d'ateliers de prévention, d'actions citoyennes, de projets artistiques ou d'initiations sportives, contribuent à renforcer le rôle éducatif partagé entre les différents acteurs.

→ Agir en tant que co éducateur

L'Espace Jeunes s'inscrit dans un ensemble d'acteurs de l'éducation des jeunes communale et extra communal : parents, associations, établissements scolaire, BIJ... Les animateurs orientent les jeunes vers les différents acteurs et dispositif du territoire.

Développer la citoyenneté

→ Comprendre et appliquer le fonctionnement de l'Espace Jeunes.

Les animateurs proposent un programme d'activités réalisé avec les jeunes. Le programme est diffusé à des dates précises (deux semaines avant les vacances...) et est présenté de manière chronologique. Un règlement / mode d'emploi est expliqué à chaque adhérent. Il y a un échange entre un animateur et chaque adhérent (et un parent), durant lequel le fonctionnement est présenté. L'équipe d'animation est là pour répondre aux éventuelles questions.

Les inscriptions se font principalement par mail. Les jeunes et / ou leurs familles peuvent passer s'inscrire à tout moment pendant les heures de présence des animateurs, même en dehors des horaires d'ouverture du local.

Les animateurs sont garants du respect des règles notamment des rituels comme :

- Venir se présenter et dire bonjour aux personnes présentes et aux animateurs en arrivant au local
- De poser son manteau sur les porte-manteaux...

→ Être capable de participer à l'élaboration d'une action collective

La proposition d'activités de loisirs et un lieu d'accueil attrayant motivent les jeunes à s'inscrire à l'Espace Jeunes. La présence d'adultes référents permet de rassurer les jeunes et leurs parents. Les animateurs veillent au respect de chacun, ainsi qu'à la sécurité physique, morale et affective de chaque adhérent. C'est dans ce contexte que les animateurs mettent en place différents temps pour favoriser la participation à l'élaboration d'une action collective. Ces actions se déclinent comme suit :

Temps formels :

La mise en place d'outils (tableau, boîte à idées...) permet aux jeunes de proposer des idées. Des « goûters discut' » sont organisés régulièrement pour préparer des projets et permettre aux jeunes de faire connaître leurs souhaits d'activités. Cet outil peut également servir de temps de débat autour d'un sujet, de temps de prévention et de faire intervenir des professionnels sur un sujet précis.

Temps informels :

Les jeunes peuvent spontanément proposer des idées. Les animateurs doivent être à l'écoute et réactifs aux propositions.

→ Être capable de vivre en collectivité en respectant les autres et d'avoir un comportement approprié en fonction des différents contextes

L'un des objectifs éducatifs de l'Espace Jeunes est d'accompagner les adolescents dans l'apprentissage des comportements adaptés en fonction des différents temps de la journée. Qu'il s'agisse d'un moment d'activité, d'un temps de pause, d'un déplacement ou d'une sortie, chaque situation demande une attitude spécifique et d'une interaction avec les autres. Cela passe par le respect des règles, l'écoute des autres, la gestion de ses émotions et l'adaptation à l'environnement. Apprendre à reconnaître ces différents contextes et à y ajuster son comportement permet aux jeunes de mieux vivre ensemble, de gagner en autonomie et de renforcer leur responsabilité au sein d'un groupe.

→ Développer le sens de l'engagement citoyen

L'Espace Jeunes s'engage activement dans la vie de la commune à travers différents temps forts tels que les Olympiades, le repas des aînés, les vœux du maire, la fête du jeu ou encore les commémorations patriotiques. Bien que certains événements soient valorisés sous forme de Djeuns, ils participent au développement du sens de l'engagement citoyen. Participer à ces actions permet aux jeunes de mieux comprendre les valeurs de solidarité, de mémoire collective et de vivre-ensemble, tout en les impliquant concrètement dans la vie locale.

Favoriser l'autonomie

→ *S'approprier la méthodologie et démarche de projet*

L'axe « accompagnement de projets » est l'un des moyens les plus pertinents pour permettre aux jeunes de gagner en autonomie. Le travail en groupe, l'argumentation entre pairs et avec les adultes, la compréhension de la démarche de projet et les différentes tâches réalisées sont des compétences réutilisables par les jeunes dans le cadre de leurs loisirs, mais aussi de leur future vie professionnelle ou privée.

Cet accompagnement se fait sur le long terme. La participation régulière d'un jeune lui permet de comprendre les méthodes. Nous sollicitons également les adolescents dans l'élaboration du planning d'activités afin qu'ils nous proposent de nouvelles idées de sorties, d'activités et de séjours.

Des séjours « clés en main » peuvent être proposés pour les plus jeunes. Une fois la découverte réalisée, ils s'investissent de plus en plus dans l'organisation du projet (recherche d'hébergement, de prestataires, choix du programme, choix des menus, négociation de l'organisation, demandes de devis, budget...).

Nous accompagnons les plus grands en fin de parcours à l'Espace Jeunes en abordant différemment les 14-17 ans. Nous les tenons informés des différents dispositifs existants pouvant les rendre plus autonomes dans leurs loisirs. Nous sommes également à l'écoute de leurs envies ainsi que de leurs projets personnels et collectifs, en essayant de les accompagner au mieux avec les moyens financiers et institutionnels à notre disposition.

→ *Savoir faire des choix*

Les jeunes participent de manière volontaire et s'inscrivent aux activités selon leurs envies. Certains jours, deux activités peuvent être proposées. Les animateurs rappellent aux jeunes que leurs choix doivent se faire en fonction de leurs envies, et qu'il ne faut pas suivre les copains si le support d'activité ne plaît pas. Surtout, ils les encouragent à venir s'inscrire à une activité qui leur plaît, même si leurs ami(e)s ne participent pas.

→ *Être capable d'organiser ses loisirs*

Anticiper son temps libre et jongler entre ses éventuelles activités sportives ou culturelles, ses devoirs et sa participation aux actions de l'Espace Jeunes. Gérer son compte « djeun's » et régler soi-même ses activités, en donnant de son temps pour financer ses loisirs. Le jeune peut venir s'inscrire seul aux activités. L'équipe d'animation propose régulièrement des actions d'autofinancement. Les jeunes peuvent gérer leur compte « djeun's » (monnaie d'autofinancement).

Favoriser le loisir pour tous

→ *Pouvoir s'initier à des pratiques multiples*

Les animateurs proposent des supports à thématiques variées : des activités sportives, culturelles, manuelles.... en gardant une ouverture d'esprit. L'équipe d'animation favorise la participation aux événements locaux. Les jeunes sont force de proposition dans l'élaboration du programme.

→ *Pouvoir développer des pratiques choisies*

Les jeunes ont la possibilité de choisir des activités qu'ils vont pouvoir pratiquer. Les adhérents ont la possibilité de s'inscrire sur des activités ponctuelles. L'équipe propose aussi des activités s'inscrivant dans la durée.

Des jeunes qui ne se fréquentent pas à l'extérieur ont la possibilité de se découvrir au travers des activités communes et de créer de nouveaux liens.

→ **Proposer une offre de loisir différente en fonction de l'âge**

Nous accueillons les jeunes de 10 à 17 ans. Notre offre d'activités est adaptée en fonction des âges. Les 10-12 ans, appelés PRESK'ADOS, bénéficient d'un accueil spécifique, conçu pour répondre à leurs besoins. Cela leur permet de découvrir progressivement le fonctionnement de l'Espace Jeunes. À partir de 12 ans, les adolescents peuvent participer à l'ensemble des activités de l'Espace Jeunes, ainsi qu'accéder au foyer. Ponctuellement, des activités réservées à une tranche d'âge particulière peuvent être mises en place.

→ **Garantir l'accessibilité financière de l'Espace Jeunes pour tous**

Les tarifs appliqués à l'Espace Jeunes sont accessibles : ils sont inférieurs à leur coût réel et calculés en fonction du quotient familial. Des actions d'autofinancement et des activités gratuites permettent à tous les jeunes de s'inscrire dans une dynamique de sorties et de découvertes. Pour certains types d'autofinancement, les 10-12 ans peuvent être acceptés selon leurs compétences. Ces actions nécessitent un investissement en amont (préparation, formation) , il est donc nécessaire que les jeunes y participent.

Favoriser la rencontre et le développement des émotions

→ ***Être capable d'accepter la différence (sexuée, culturelle, handicaps, générationnelle...)***

L'Espace Jeunes favorise le vivre-ensemble des participants. Un règlement intérieur et des règles de vie fixent un cadre. Les animateurs veillent au respect du règlement.

Différents adultes sont en interaction avec le public : des animateurs, des intervenants extérieurs, des stagiaires, des bénévoles.... Ces différentes rencontres et expériences peuvent aider les jeunes à mieux comprendre les autres et à contribuer à leur épanouissement.

→ ***Identifier les points communs que l'on a avec autrui***

Les activités permettent à des jeunes qui ne se connaissent pas de partager un temps ensemble et donc de se découvrir et d'échanger.

L'investissement sur les projets amène les jeunes à travailler dans un but commun, ils peuvent repérer leurs points communs, malgré leurs différences.

La structure

L'Espace Jeunes est situé au bourg de Guilers dans l'espace Jean-Mobian. Les locaux sont partagés avec l'association Centre Social Agora et la salle de spectacle communale.

L'Espace Jeunes est une structure municipale déclarée en tant qu'Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) auprès du service départemental de la jeunesse et des sports (SDJES).

L'Espace Jeunes est composé d'une salle d'activités qui dispose d'un accès direct par l'extérieur. Le public accueilli est constitué d'adolescents dont l'âge est compris entre 10 et 17 ans.

Il existe un fonctionnement spécifique pour les 10/12 ans : les Presk'ados

Les moyens humains

2 animateurs présents sur toutes les périodes d'ouverture.

1 coordinateur (0.25 ETP temps sur l'animation et 0.75 ETP temps de coordination)

Des animateurs(trices) des accueils périscolaires municipaux renforcent l'équipe permanente durant les vacances scolaires. Le recours au CEE (contrat d'engagement éducatif) peut être envisagé en fonction des besoins du service.

Les moyens financiers

Le budget assurant le fonctionnement du service jeunesse est pris en charge par la mairie de Guilers. Les besoins nécessaires à la réalisation du projet pédagogique sont définis par le responsable et l'équipe d'animation du service jeunesse, en lien avec la responsable éducation enfance jeunesse. Ensemble, ils établissent un budget prévisionnel annuel, qui est soumis à la direction générale, puis aux élus en charge de la jeunesse, et enfin présenté au conseil municipal dans le cadre du vote du budget annuel de la commune.

Les moyens matériels

Le lieu principal d'accueil du service jeunesse se situe au 79, rue Charles de Gaulle. Le service bénéficie également d'un accès aux différents matériels et infrastructures de la ville, sous réserve de réservation préalable.

Les différents locaux :

- Les différentes salles du complexe sportif Louis Ballard
- Le Gymnase de Kerdrel
- Le Gymnase Pen Ar C'hoat
- Le boulodrome
- La médiathèque
- La salle de spectacle
- Les écoles publiques
- L'école de musique

Le matériel pédagogique :

- Une caravane dédiée aux actions d'autofinancement, principalement axée sur la confection et la vente de crêpes
- Une cuisine pédagogique
- De matériel de camping
- De matériel de sport
- Des jeux de société
- Une table de ping-pong
- Un baby-foot

- Une console
- Un billard
- Du petit matériel pour les activités manuelles et les ateliers libres
- Un Coin lecture et informations, avec des livres empruntés à la médiathèque et de la documentation sur les conduites addictives, la prévention, les jobs d'été, les formations (BAFA...)

L'équipe d'animation se réserve le droit de mettre en place des outils permettant de réguler le prêt du matériel (cahier de prêt, tableau mural...).

La « cyber commune » (gérer par le centre social Agora) peut être sollicitée pour l'utilisation du matériel informatique.

Le service dispose également du mini-bus de la ville, du mini-bus de l'Agora par le biais d'une convention et des autres véhicules municipaux.

Le fonctionnement

L'adhésion à l'Espace Jeunes

L'adhésion à l'Espace Jeunes est prise en compte dès le moment où le jeune et sa famille ont rempli les conditions nécessaires :

- Dossier d'adhésion dûment complété (fiche générale d'informations, fiche sanitaire de liaison et le règlement de l'Espace Jeunes).
- Paiement de l'adhésion pour l'année scolaire.

La communication

Mails :

Les programmes et les informations sur les actions de l'Espace Jeunes sont diffusés par mail aux familles des adhérents (espacejeunes@mairie-guilers.fr).

Flyers et affiches :

Les programmes sont réalisés sous forme de flyers, affichés dans nos locaux, et diffusés sur nos réseaux. Des affiches pour certaines actions peuvent être réalisées.

Presse communale :

Le Guilers mag' publié tous les 3 mois permettent de communiquer sur les actions réalisées.

Presse locale :

Des articles dans la presse locale (Télégramme, Ouest France) permettent de communiquer sur des sorties et des actions récentes.

Réseaux sociaux :

L'Espace Jeunes possède une page Facebook et un compte Instagram. Cela permet à l'équipe d'animation de relayer des informations.

Site de la mairie :

Un site internet (<http://www.mairie-guilers.fr/enfance-et-jeunesse/jeunesse/espace-jeunesse>)

Permet de diffuser les dossiers d'inscription, le projet pédagogique et des informations pratiques.

L'équipe d'animation jeunesse intervient principalement dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement « Espace Jeunes ». Les animateurs interviennent sur d'autres structures et accueils de loisirs (les ALSH périscolaires, les collèges du territoire, le Centre Social...).

Ils sont identifiés par une grande partie de la jeunesse du territoire.

Les 12 -17 ans

Les jeunes de 12 à 17 ans ont un accès prioritaire au lieu d'accueil, aux activités et aux séjours. L'équipe d'animation accueille tous les jeunes. Une rencontre préalable peut être organisée entre les parents de l'enfant et l'équipe d'animation afin de préparer l'accueil du jeune et d'anticiper d'éventuelles procédures adaptées (réalisation d'un Projet d'Accueil Individualisé, handicap...). Des sorties ou temps forts spécifiques peuvent être proposés pour les plus de 14 ans. En effet, les 14-17 ans sont souvent moins intéressés par les activités habituelles et ne souhaitent pas forcément être avec des plus jeunes. À partir de 15 ans, les jeunes sont moins présents sur l'espace jeunes. Cela correspond à l'entrée au lycée : ils disposent souvent de plus de liberté et ont davantage de loisirs en autonomie. Une attention particulière doit être portée à la prévention et à l'accompagnement vers l'autonomie.

Les Presk'ados

Le dispositif « Presk'ados » (PKA) est une passerelle vers l'Espace Jeunes. Il permet aux jeunes d'acquérir la maturité nécessaire pour s'intégrer au fonctionnement de l'ALSH. Les « Presk'ados » ne sont pas autorisés à venir au foyer de manière informelle. Toutefois, ils peuvent fréquenter le lieu à certains moments ponctuels (avant un départ en activité, au retour d'une activité, etc.).

Il existe deux modalités de fonctionnement pour les 10-12 ans :

L'enfant arrive et repart par ses propres moyens.

Les parents l'amènent et viennent le chercher.

Cette organisation peut évoluer en cours d'année à la demande des parents, en fonction du développement de l'autonomie du jeune et de la confiance qu'ils lui accordent.

Les animateurs portent une attention particulière aux 10-12 ans : ils les accompagnent pour comprendre et intégrer le fonctionnement de l'Espace Jeunes.

Les 10-12 ans peuvent s'inscrire aux activités signalées par le symbole PKA.

L'accueil de jeune en situation de handicap

*"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité."
(Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)*

L'Espace Jeunes souhaite favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant à l'accueil. Il permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteint de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage. Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance.

L'équipe pédagogique et la famille échangent autour des documents types (« Dossier d'inscription / fiche sanitaire ») permettant de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer. Ce document pourra être complété d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication.

Si besoin, des rencontres régulières entre la famille et l'équipe, seront organisées afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de la santé de l'enfant. Le dossier est complété par les bilans des diverses périodes (vacances, année scolaire) tout au long de l'année pour un meilleur suivi.

Les Horaires

- Périodes scolaires
Les mardis et vendredis de 15h30 à 18h30
Les mercredis et samedis de 13h30 à 18h30
- Vacances scolaires
Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Certaines activités peuvent se dérouler sur une demi-journée ou en journée complète. Des activités sur place ou des sorties peuvent être proposées en soirée.

Les accueils

- Le local

Un espace de loisirs, dédié aux jeunes âgés de 12 à 17 ans. Les allers et venues sont libres tout au long des horaires d'ouverture dans les limites des normes d'encadrement.

L'espace peut être fermé occasionnellement.

- Les activités

La participation aux activités est soumise à inscription.

Les inscriptions ne sont prises en compte que lorsque le règlement est effectué.

Au vu du comportement d'un jeune, l'équipe d'animation peut refuser sa participation s'il ne respecte pas le cadre donné lors de sa présence en accueil.

Les jeunes sont pris en charge par les animateurs aux heures indiquées et aux lieux de rendez-vous fixés.

En ce qui concerne les sorties en soirée, les adolescents (Guilériens) sont reconduits à leur domicile par les animateurs sauf si l'activité se déroule dans le foyer.

Les activités peuvent être prises en charge par l'équipe d'animation ou par des prestataires. En cas de prestations extérieures, les membres de l'équipe de l'Espace Jeunes restent présents et sont référents des jeunes qui sont sous leur responsabilité.

Le retour en transport en commun : dès notre entrée sur la commune de Guilers, les jeunes sont autorisés à quitter les bus à l'arrêt facilitant le retour à leur domicile.

Les créneaux gymnase : les rendez-vous sont fixés aux gymnases directement et les jeunes en repartent en fin d'animation.

Baignades : des baignades sont proposées principalement sur les vacances d'été. Des membres de l'équipe d'animation sont titulaires du Brevet de Surveillant de Baignade. Les baignades se font principalement sur des plages surveillées.

Activités spécifiques : certaines activités nécessitent des attestations médicales et /ou des autorisations parentales, d'autres des tests de pratique (les activités nautiques par exemple). Les animateurs préviennent les usagers des documents à fournir. En cas de non présentation des documents, le jeune ne pourra participer à l'activité. Au vu du comportement d'un jeune, l'équipe d'animation peut refuser sa participation s'il ne respecte pas le cadre donné lors de sa présence en accueil ou en activité.

Les Séjours

Des « séjours de vacances », des « séjours courts », ou des « séjours accessoires », peuvent être organisés pendant les vacances scolaires tout au long de l'année. L'organisation participative et fortement privilégiée afin de permettre aux jeunes de s'impliquer dans la préparation et de les familiariser avec la démarche de projet.

En général, le « séjour accessoire » est privilégié, car il offre l'opportunité d'aborder la notion de projet de manière plus approfondie. Il permet de partir en séjour avec les jeunes qui font partie de la structure tout au long de l'année et qui ont préparé le séjour en amont avec les animateurs. Les notions budgétaires, d'équilibre alimentaire, de sécurité, de santé sont abordées durant les temps de préparation.

Les d'jeuns

Il existe à l'Espace Jeunes une monnaie virtuelle qui permet aux jeunes de financer leurs activités.

Le « d'jeun » est le fruit de la participation à des actions d'autofinancement (Emballages de cadeaux, buvettes sans alcool, ventes de crêpes, de fars...).

La somme cumulée est personnelle et ne peut pas servir au règlement de l'adhésion.

Dans le cadre du respect des règles de comptabilité publique, le paiement en « d'jeuns » se fait uniquement si le crédit de l'adhérent couvre la totalité de la somme due.

Le compte « d'jeun's » est nominatif et ne peut être versé à quelqu'un d'autre même entre fratrie.

L'équipe d'animation propose des actions d'autofinancements régulièrement. Selon le type d'activité, l'équipe se laisse le droit d'imposer un âge minimum (en lien avec le niveau d'autonomie nécessaire) ou un niveau de compétence (par exemple pour les ventes de crêpes, des stages de préparation sont proposés).

Des actions adaptées à tous les 12- 17 ans sont proposées.

Les tarifs

Tarifs Espace jeunes	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Groupe E	Groupe F	Groupe G	Djeun's
	QF	QF entre	QF entre	QF entre	QF entre	QF	Extérieurs	
	<650€	651€ et 780€	781€ et 900€	901 € et 1000€	1001€ et 1200€	>1200€	(hors Guilers)	
Adhésion	4 €	6,5	7 €	8 €	9 €	10 €	12 €	
Catégorie 1 Coût réel de l'activité pour la collectivité par participant (hors charge de personnel, transport, fluides...) inférieur ou égal à 7€ ou activité mis en place par les animateurs	0,70 €	1,45 €	2,15 €	2,90 €	4,30 €	5,70 €	7,15 €	4
Catégorie 2 Coût réel de l'activité pour la collectivité par participant (hors charge de personnel, transport, fluides...) entre 7€ et 15€ ou activité mis en place par les animateurs avec repas	3,95 €	5,30 €	7,25 €	7,90 €	9,25 €	10,55 €	13,20 €	7
Catégorie 3 Coût réel de l'activité pour la collectivité par participant (hors charge de personnel, transport, fluides...) supérieur ou égale à 15 €	7,25 €	8,45 €	10,90 €	12,10 €	15,70 €	16,95 €	18,15 €	11
Stage sans intervenant	3,10 €	3,95 €	4,60 €	5,30 €	6,60 €	7,90 €	10,55 €	5
Stage avec intervenant	13,20 €	17,15 €	18,50 €	19,80 €	21,10 €	23,75 €	26,40 €	20
Séjour hébergement de type « plein air » (coût à la journée)	14,00 €	17,50 €	21,00 €	23,35 €	26,60 €	29,15 €	35,00 €	22
Séjour hébergement « en dur » (auberge de jeunesse, gîtes...) et/ou avec spectacle (coût à la journée)	18,15 €	21,80 €	24,20 €	30,25 €	33,90 €	36,30 €	42,35 €	25
Séjour de type parc d'attraction (coût à la journée)	30,25 €	36,30 €	48,40 €	60,50 €	66,55 €	72,60 €	84,70 €	50

La santé et la sécurité

Les numéros d'urgence sont disponibles sur un document identifié.

Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des locaux, à l'organisation des déplacements et à la réglementation sont communes à toute l'équipe. Nous travaillons ensemble tout au long de l'année et prenons le temps d'échanger sur ces questions lors de réunions d'équipe. Pour les vacataires, un point sera effectué par le directeur lors de la présentation de l'équipement.

Les animateurs ont accès aux fiches sanitaires de liaison des jeunes et doivent en prendre connaissance avant la prise en charge du groupe.

Des trousse de premiers secours sont constituées. Elles doivent être accessibles à tout moment et obligatoirement en possession de l'animateur lors des déplacements. Un cahier d'utilisation est présent dans chaque trousse ; les animateurs doivent le compléter systématiquement.

Le directeur et son équipe doivent veiller à la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

La prévention

La jeunesse est souvent synonyme d'expérimentation, de questionnement et de recherche de limites.

Les animateurs sont fréquemment amenés à répondre aux questions des jeunes ou à interpellé certains d'entre eux sur leurs pratiques.

- Des actions de prévention sont menées au sein des locaux ou dans le cadre de partenariats (par exemple, des actions de sécurité routière avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer dans les collèges...).
- De la documentation est disponible en libre accès dans le lieu d'accueil.
- Selon les problématiques repérées ou les sollicitations du public, l'équipe pédagogique échange sur différentes thématiques (sexualité, conduite en deux-roues, consommation d'alcool, usage de psychotropes...).

Les relations aux familles

Les parents viennent souvent avec les plus jeunes lors des inscriptions aux activités. Lors de temps forts (pot de fin d'été, diffusion de réalisations de jeunes...), les parents sont conviés.

Certains parents sollicitent les animateurs sur des questions de parentalité. Les animateurs échangent alors avec eux. Dans certaines situations, les parents peuvent être orientés vers un interlocuteur aux compétences plus spécifiques (maison de l'adolescent, Bureau Information Jeunesse...).

L'évaluation du projet pédagogique

Différents moments sont aménagés pour l'évaluation du projet pédagogique, aussi bien avec les jeunes qu'avec l'équipe d'animation.

Divers supports permettent cette évaluation auprès des jeunes : « goûters-discut' », réunions, affiches, etc.

Plusieurs réunions d'équipe sont organisées après chaque période de vacances avec les animateurs venus en renfort, ainsi que plusieurs fois dans l'année avec les animateurs permanents.

L'évaluation du projet pédagogique doit encourager la réflexion et, si nécessaire, conduire à des modifications.

Les partenaires

- Les différents services de la Ville de Guilers apportent les soutiens humains et techniques à l'Espace Jeunes.
- Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) - Finistère
- La CAF par le biais de la convention territoriale globale (CTG) et par la prestation de service ordinaire (PSO) participe financièrement au fonctionnement de l'Espace Jeunes.
- La MSA participe au fonctionnement de l'espace jeunes en complétant la part financière de la CAF.
- Le Centre Socioculturel L'Agora : divers projets émanent de notre relation (Halloween, la fête du jeu, sorties...). Dans certaines conditions les jeunes ont accès au matériel informatique du cyber commune. Les services de la ludothèque sont également régulièrement sollicités.
- Les collèges de la commune : Croas ar Pennoc et Sainte Marie.
- Les associations sportives et culturelles du territoire.
- Les commerçants de la ville peuvent être sollicités.
- D'autres partenaires qui peuvent intervenir sur des projets (espaces jeunes du territoire), des actions ponctuelles et des compétences spécifiques

ESPACE JEUNES



GUILERS